EDUNIVERSAL

Siège social : 19, Boulevard des Nations Unies – 92190 MEUDON
Société anonyme au capital de 983 563,80 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2018

RSM

RSM Paris
26, rue Cambacérès
75 008 Paris
France
Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00
Fax : +33 (0)1 47 63 69 00

EDUNIVERSAL

Siège social : 19, Boulevard des Nations Unies – 92190 MEUDON
Société anonyme au capital de 983 563,80 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2018

A l'assemblée générale de la société EDUNIVERSAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EDUNIVERSAL relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie 'Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels' du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris – Ile-de-France et membre de la Compagnie régionale de Paris.
SAS au capital de 17 390 000€
RCS Paris 792 111 783 – TVA FR 67 792 111 783

RSM Paris est membre du réseau RSM et exerce ses activités sous le nom RSM. RSM est le nom commercial utilisé par les membres du réseau RSM. Chaque membre du réseau RSM est un cabinet indépendant d'audit, expertise comptable et conseil qui exerce pour son propre compte. Le réseau RSM n'est pas une entité juridique à part entière.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Règles et méthodes comptables – Règles générales» de l'annexe indiquant que l'appréciation notamment de la valeur des actifs incorporels et financiers ainsi que des créances et valeurs mobilières de placements détenus par votre société repose sur des estimations, basées sur des données prévisionnelles d'activité. Compte tenu des aléas du marché et de l'environnement, les résultats réels pourraient s'avérer différents.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Immobilisations financières

Le paragraphe « Notes sur le bilan- Immobilisations financières » de l'annexe indique que la préparation des états financiers repose sur des estimations basées sur des données prévisionnelles d'activité . Nos travaux ont consisté à examiner la documentation relative à ces estimations et à nous entretenir avec la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations, nous avons effectué des tests de sensibilité afin de mesurer l'impact d'une réalisation du niveau d'activité inférieur aux prévisions sachant que par nature les prévisions revêtent un caractère incertain et présentent des aléas notamment dans le contexte économique actuel. Nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe concernant les immobilisations financières.

Créances clients

Le paragraphe « règles et méthodes comptables - créances » de l'annexe précise que l'évaluation individualisée des créances clients repose sur une estimation du risque de non recouvrement compte tenu du contexte et de circonstances exceptionnelles, des prévisions et des garanties obtenues. Nos travaux ont consisté à se faire présenter les procédures de recouvrement actuellement en place, à examiner la documentation relative à ces estimations, à nous entretenir avec la direction et à revoir l'évolution des sommes à recouvrer depuis le 1er octobre 2018. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 novembre 2019

Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

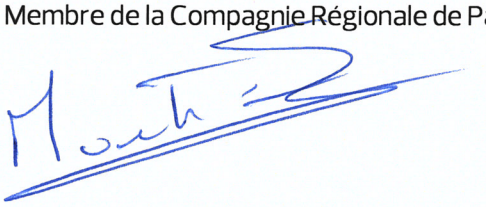

Sébastien MARTINEAU

Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 999 480	1 421 719	1 577 761	1 223 741
Fonds commercial (1)	509 147		509 147	509 147
Autres immobilisations incorporelles				2 323 431
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	588 998	438 016	150 983	394 525
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 661 678	3 911 426	750 252	1 007 723
Créances rattachées aux participations	143 623	143 623		
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 287		16 287	116 392
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**8 919 213**	**5 914 784**	**3 004 429**	**5 574 958**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	159 242		159 242	227 047
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 848 351	3 247 716	1 600 635	1 590 378
Autres créances	912 349	175 060	737 289	1 223 623
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 347 399	2 033 432	313 966	1 223 179
Disponibilités	514 004		514 004	237 744
Charges constatées d'avance (3)	85 217		85 217	248 450
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**8 866 561**	**5 456 208**	**3 410 353**	**4 750 420**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations	4 567 367		4 567 367	4 567 367
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**22 353 141**	**11 370 992**	**10 982 150**	**14 892 746**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				*4 919 553*

Bilan passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	568 897	568 897
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	11 551 093	11 551 093
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	60 759	60 759
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	80 852	80 852
Autres réserves	5 817	5 817
Report à nouveau	-17 763 763	-10 976 639
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-4 857 116**	**-6 787 125**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	104 528	97 852
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-10 248 932**	**-5 398 492**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs	11 800 000	11 800 000
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	**11 800 000**	**11 800 000**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	14 475	570 530
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**14 475**	**570 530**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 105	1 239 836
Emprunts et dettes financières diverses (3)	845 220	366 107
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	622 644	2 361 607
Dettes fiscales et sociales	1 649 835	3 411 206
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 490	22 490
Autres dettes	5 779 037	69 712
Produits constatés d'avance (1)	492 275	449 750
TOTAL DETTES	**9 416 606**	**7 920 709**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**10 982 150**	**14 892 746**
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 422 192	525 760
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 994 414	7 394 949
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	5 105	428 035
(3) Dont emprunts participatifs	362 296	126 296
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	3 295 235	3 300 505
Chiffre d'affaires net	**3 295 235**	**3 300 505**
Dont à l'exportation	*169 697*	
Production stockée	-67 805	-11 430
Production immobilisée		1 549 239
Subventions d'exploitation		1 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	449 457	102 397
Autres produits	314	97 569
Total I	**3 677 201**	**5 039 280**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 545 604	3 561 318
Impôts, taxes et versements assimilés	90 618	190 313
Salaires et traitements	1 636 362	2 231 936
Charges sociales	709 385	949 173
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 593 714	625 152
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	368 347	665 879
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	107 226	147 454
Total II	**7 051 256**	**8 371 226**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-3 374 055**	**-3 331 945**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	16 782	35 188
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	2 605 474	504 048
Différences positives de change	44	327
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement	18 750	
Total V	**2 641 050**	**539 562**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	929 131	5 237 007
Intérêts et charges assimilées (4)	241 126	202 717
Différences négatives de change	1 297	2 568
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**1 171 554**	**5 442 291**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**1 469 496**	**-4 902 729**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**-1 904 559**	**-8 234 674**

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de résultat

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	289 004,97	56 308,16
Sur opérations en capital		1 483 353,70
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	556 054,52	231 140,48
Total produits exceptionnels (VII)	**845 059,49**	**1 770 802,34**
Sur opérations de gestion	2 239 558,74	263 844,27
Sur opérations en capital	1 551 381,69	68 137,14
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 676,00	19 063,17
Total charges exceptionnelles (VIII)	**3 797 616,43**	**351 044,58**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-2 952 556,94**	**1 419 757,76**
Impôts sur les bénéfices (X)		-27 792,00
Total des produits (I+III+V+VII)	**7 163 310,38**	**7 349 645,02**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**12 020 426,03**	**14 136 769,60**
BENEFICE OU PERTE	**-4 857 115,65**	**-6 787 124,58**
- Redevances de crédit-bail mobilier		*7 221,60*
- Redevances de crédit-bail immobilier		*975,00*

Voir rapport de l'expert comptable

COMPTES ANNUELS 2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA EDUNIVERSAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 10 982 150 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 857 116 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La société EDUNIVERSAL a été mise en redressement judiciaire en date du 20 Février 2018.

A l'issue de la période d'observation renouvelée, la Société a obtenu un plan de continuation auprès du Tribunal de Commerce de Nanterre en date du 20 Février 2019.
Au cours de la période d'observation, la société a procédé à des réductions significatives de ses charges d'exploitation, tant au niveau de la masse salariale qu'au niveau des charges de structure.
Compte tenu des réalisations de la période d'observation, et de l'homologation d'un plan de redressement, le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause et a été retenu dans le cadre de l'établissement des comptes annuels au 30/09/2018.
A noter que le plan homologué par le tribunal de commerce fait l'objet d'une tierce opposition émanant de plusieurs créanciers obligataires. Cette tierce opposition vise à annuler le jugement d'homologation du plan rendu par le tribunal de commerce de Nanterre, et donc l'ensemble de ses conséquences économiques et juridiques pour la société. Un jugement susceptible d'appel doit être rendu fin septembre 2019.

Base de préparation des comptes annuels : La préparation des états financiers implique que la direction de la société procède à des estimations comptables et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan, les montants de charges et de produits au compte de résultat et les engagements relatifs à l'exercice clos. Ces hypothèses concernent principalement les immobilisations incorporelles (sites internet immobilisés et fonds commerciaux), les titres de participation et les créances (fiscales, commerciales ou comptes courants) ainsi que les valeurs mobilières de placement (actions propres et option d'achats).

Elles portent principalement sur des prévisions pluriannuelles de chiffre d'affaires et de charges reprises dans des business plans. Ces hypothèses reposent également sur l'analyse que fait la direction de la capacité de tiers à honorer leurs engagements du fait de projets attendus de la part de ces contreparties.

Compte tenu des aléas du marché et de l'environnement, les réalisations pourraient s'avérer différentes des valeurs retenues dans le business plan.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. L'évaluation des actifs incorporels repose sur des données prévisionnelles qui dépendent de la réalisation d'événements futurs. La valeur recouvrable est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés. Le taux d'actualisation combine le taux sans risque, une prime de risque de marché, un béta calculé et une prime de risque spécifique. Les flux sont projetés sur une période de 5 ans et intègrent une valeur terminale avec une hypothèse de croissance raisonnable.
La direction estime qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés utilisées pourrait conduire à ce que la valeur comptable soit significativement supérieure à sa valeur recouvrable.
Des dépréciations sont constatées à hauteur des risques non couverts

.

· Sites internet :
Les sites internet sont amortis sur 3 ans en linéaire à compter de leur mise en service.
Au cours de la période, 4 développements informatiques ont été mis en service pour un montant de 2 323 K€.
Les sites en cours de développement sont comptabilisés dans le poste immobilisations en cours dès lors qu'ils remplissent les conditions de comptabilisation des immobilisations incorporelles.
· Fonds commerciaux :
Les fonds commerciaux sont les suivants :
- de la société ACL Conseil, absorbée par SMBG en 2009,
- de la société ALINEA dont le fonds de commerce a été racheté en 2011.
Les fonds commerciaux ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur conformément au règlement ANC 2015-006 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016 et portant sur les règles d'amortissement et de dépréciation des immobilisations incorporelles.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. L'évaluation des fonds de commerce repose sur des données prévisionnelles qui dépendent de la réalisation d'événements futurs. Des dépréciations sont constatées à hauteur des risques non couverts.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 10 ans
* Matériel informatique : 1 à 3 ans
* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.
L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les stocks correspondent à des travaux en cours relatifs aux coûts de production des différents guides édités par la société Eduniversal.
Ces coûts de production sont évalués en fonction des temps passés par les salariés pour la réalisation de ces guides.
Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
Les risques de non recouvrement de créances ont été traités de la manière suivante : pour les créances présentant des litiges ou des difficultés de recouvrement, leur dépréciation est enregistrée et fait l'objet d'une évaluation individualisée du risque de non recouvrement, compte tenu du contexte, des circonstances exceptionnelles, des prévisions et garanties obtenues.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 41 687 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Il est à noter l'évènement significatif suivant :

La société TILD a été mise en redressement judiciaire en date du 20 Février 2018.
Cette période a été l'occasion de procéder à des réductions significatives de ses charges d'exploitation, notamment grâce au départ négocié de son ancien dirigeant.
La société TILD a obtenu un plan de continuation homologué par le Tribunal de Commerce de Nanterre en Mai 2019.
Néanmoins, les titres de participation et créances détenus par EDUNIVERSAL sur TILD demeurent dépréciés en totalité.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	509 147			509 147
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 937 533		2 938 054	2 999 480
Immobilisations incorporelles	**6 446 680**		**2 938 054**	**3 508 627**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	314 800			314 800
- Matériel de transport	32 943			32 943
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	239 483	1 773		241 256
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**587 225**	**1 773**		**588 998**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 500 362		1 695 061	4 805 301
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	116 392	8 562	108 667	16 287
Immobilisations financières	**6 616 755**	**8 562**	**1 803 728**	**4 821 588**
ACTIF IMMOBILISE	**13 650 660**	**10 335**	**4 741 782**	**8 919 213**

Les flux de sortie liés aux immobilisations incorporelles sont relatifs à la mise au rebut de développements informatiques devenus obsolètes au cours de l'exercice (ne procurant plus d'avantages économiques), et qui étaient largement amortis à la date de clotûre.

Les flux de sortie liés aux immobilisations financières sont relatifs à la sortie des titres et avances de la société OBJECTIF EMPLOI (dont la liquidation est achevée) , à la sortie des titres ROQUES DE CANA , ainsi qu'à la sortie des titres FINANCIA.

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	284 210
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	224 936
Total	**509 147**

Immobilisations financières

A la clôture, les titres de participation sont évalués selon leur valeur d'utilité (PCG art. 332-3, al. 1er).

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.
L'évaluation de la valeur nette des titres de participation (Smbg Finance, Noir sur blanc, The Agency Ltd, Tild,O'Potentiels) et des créances qui leur sont attachées (comptes-courants et créances clients) repose sur des données prévisionnelles.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.
La valeur recouvrable qui repose essentiellement sur des données prévisionnelles est calculée selon la méthode des flux de trésoreriefuturs actualisés. Le taux d'actualisation combine le taux sans risque, une prime de risque de marché, un béta calculé et une prime de risque spécifique à l'entité. Les flux sont projetés sur une période de 5 ans et intègrent une valeur terminale avec une hypothèse de croissance raisonnable.
La valeur recouvrable de participations minoritaires et actifs associés repose sur d'autres estimations faites par la direction.
La direction estime qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses clés utilisées pourrait conduire à ce que la valeur comptable soit significativement supérieure à sa valeur recouvrable.
Des dépréciations sont constatées à hauteur des risques non couverts.
Les frais d'acquisition des titres de participation sont inclus dans le coût d'acquisition et sont amortis sur 5 ans en amortissements dérogatoires.

Il convient de noter au cours de l'exercice la sortie des titres et créance OBJECTIF EMPLOI, société liquidée.

Concernant la filiale ROQUES DE CANA, la cession des titres et du compte courant ont été constatés sur l'exercice, entrainant une moins value de sortie et la reprise des dépréciations constituées en N-1.

S'agissant de TILD, malgré l'homologation d'un plan de redressement en Mai 2019, les titres demeurent dépréciés à 100%, car si les perspectives sont satisfaisantes, l'équilibre financier demeure fragile à ce stade de la procédure.

Enfin, concernant OPOTENTIEL, une valorisation tenant compte des prévisions d'activité et de rentabilité a été établie.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - **(2)** Capitaux propres autres que le capital - **(3)** Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - **(5)** Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - **(7)** Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - **(9)** Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SMBG FINANCES		-576	51,00			144				
SARL NOIR SUR BLANC	29		100,00	2 238						
O POTENTIELS	8	-56	100,00	1 857	750	128		482	-276	
THE AGENCY	1		100,00	529						
SASU TILD	38	-597	100,00	38		129		647	-415	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										